



Nouvelles des aires protégées d'Afrique

#122, Septembre 2018 — www.papaco.org



Edito

Geoffroy MAUVAIS
Coordinateur du Papaco

EN PARLER, C'EST DÉJÀ BIEN

En mars dernier, le Kenya s'est engagé dans une vaste réflexion qui porte sur l'évaluation des options possibles pour une utilisation « consommatrice » de la faune sauvage sur certaines zones naturelles (privées ou communautaires). Cette utilisation recouvre essentiellement la chasse ou l'élevage pour l'abattage de la faune, activités qui avaient été bannies au Kenya depuis 1977, privilégiant ainsi le tourisme de vision.

Cette réflexion est certainement difficile à conduire car elle ne porte pas simplement sur un choix technique (comment « valoriser » au mieux les populations animales du pays ?) mais essentiellement philosophique (doit-on ou non tuer des animaux sauvages ?).

Evidemment, si cette question est posée, c'est qu'elle a ses promoteurs. Ainsi, le Ministère du tourisme et de la faune sauvage met en avant la possible contribution de cette activité à la sécurité alimentaire, au revenu global du pays, à la création d'emploi et à l'amélioration des conditions de vie des populations locales impliquées. Il souligne que cela permettrait de réduire les conflits entre les hommes et la faune sauvage.

Mais si cette question est sur la table, c'est qu'elle a aussi ses détracteurs. Des voix s'élèvent, notamment au sein de certaines associations de conservation de la nature, pour prendre le contrepied de chacun de ces arguments. Elles s'inquiètent aussi de la difficulté du contrôle d'une telle activité sans une gouvernance impeccable, de sa technicité qui la rend inaccessible aux communautés, du risque de création de filières cachées et donc d'augmentation du braconnage. Son possible impact sur la culture kenyane, très favorable aujourd'hui à la conservation « non prédatrice » est aussi discuté.

Supporters et détracteurs partagent au moins le diagnostic : la dégradation progressive des conditions de conservation de la biodiversité observées dans le pays s'accompagne de la disparition presque mécanique de la faune sauvage. Les raisons sont connues et comme partout essentiellement liées à la croissance de la pression sur les ressources naturelles. Infrastructures, agriculture, élevage, changements des comportements... tout cela contribue à réduire inéluctablement l'espace utilisable par la faune, dont la plus grande partie se trouve en dehors des aires protégées.

Le débat est vif et nous reviendrons sans doute dans une prochaine NAPA sur les résultats de ces échanges car les décisions prises influenceront au-delà des frontières du Kenya.

Mais ce qui est particulier dans cette démarche, c'est justement que ce débat existe et que le gouvernement a pris l'option de poser

publiquement la question. Un groupe de travail a ainsi été constitué en avril, pluridisciplinaire, constitué d'environnementalistes du secteur privé, public ou associatif et chargé d'étudier la faisabilité d'une telle évolution. Et de présenter objectivement les arguments en faveur ou contre celle-ci. Sur la base de ce rapport, une consultation publique a alors été lancée, en août dernier, incluant plusieurs réunions formellement organisées pour récolter l'avis des citoyens. Et c'est sur la base de tous ces échanges que le gouvernement s'est engagé à prendre sa décision.

Est-ce suffisant ? Est-ce idéal ? Je ne sais pas. Mais le simple fait que l'opportunité de s'exprimer soit donnée à ceux et celles qui, au Kenya, s'intéressent à l'avenir de la faune sauvage est déjà une remarquable avancée. Quand on voit, en comparaison, les récents exemples d'attribution de parcs nationaux à des ONG de conservation ou autres acteurs, sans aucune forme de consultation, ni du public ni même de leurs représentation au parlement, on se dit ainsi que l'exemple du Kenya mérite d'être souligné, voire félicité.

Geoffrey Njiru

Nos formations

Prochaine session des MOOC :
17 septembre 2018
Inscrivez-vous !

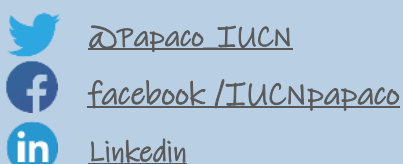
Les cours sont **OUVERTS À TOUS** et totalement **GRATUITS** jusqu'à l'obtention du certificat en ligne.
INSCRIPTIONS : suivez simplement les instructions sur papaco.org/fr/moocs, ou cliquez directement sur la vignette correspondant au sujet qui vous intéresse :

 GESTION DES AIRES PROTEGEES	 CONSERVATION DES ESPECES	A venir MOOC Valorisation des AP
 SUIVI ECOLOGIQUE	 APPLICATION DES LOIS	A venir MOOC Nouvelles technologies



En validant le MOOC Suivi écologique, Adams Ouattara devient le **1000^{ème} certifié** de nos MOOC ! Avec lui, son parrain Hossie Romaric qui l'a incité à s'inscrire.

Retrouvez le PAPACO sur :



A lire également : la lettre du programme aires protégées de l'UICN (GPAP).

En plus de la page du PAPACO, rejoignez les 4500 membres du groupe Facebook dédié au MOOC.

Retrouvez tous les liens et autres infos utiles sur papaco.org/fr.

Dossier du mois

À propos de « Gouvernance et gestion des aires protégées »

Le livre « Gouvernance et gestion des aires protégées » est une compilation de textes originaux, d'études de cas et d'exemples du monde entier. Il s'appuie sur une vaste littérature et sur les connaissances et l'expérience de nombreux acteurs des aires protégées. Ces derniers y présentent les connaissances actuelles et les idées innovantes des diverses branches de la gouvernance et de la gestion des aires protégées. Ce livre constitue un investissement dans les compétences et les connaissances des hommes et, par conséquent, dans la gouvernance et la gestion des aires protégées dont ces hommes sont responsables.

Le succès mondial du concept d'aire protégée réside dans la dualité de sa vision : protéger, sur le long terme, à la fois le patrimoine naturel et le patrimoine. Les organisations telles que l'Union internationale pour la conservation de la nature sont une force unificatrice à cet égard. Cependant, les aires protégées restent un phénomène sociopolitique et la façon dont elles sont comprises, gérées et gouvernées par les États peut toujours être le sujet de

débats et de contestations. Ainsi, ce livre cherche à éclairer, éduquer et surtout à inciter les lecteurs à réfléchir à l'avenir, au passé et au présent des aires protégées.

Cent soixante-neuf auteurs ont participé à la rédaction de ce livre qui porte sur tous les aspects de la gouvernance et de la gestion des aires protégées. Ils ont ainsi créé un outil de formation et de renforcement des capacités pour les agents de terrain et les gestionnaires des aires protégées ainsi que les décideurs de plus haut niveau.

Les chapitres 1 à 4 du livre « Gouvernance et gestion des aires protégées » sont maintenant disponibles en français. Ils peuvent être consultés sur le site internet des éditions de l'ANU, grâce aux liens ci-dessous (cliquez sur l'image du chapitre qui vous intéresse). La traduction de l'ouvrage est en cours et les chapitres traduits seront publiés progressivement, nous vous invitons donc à consulter le site régulièrement.



Chapitre 3 : Le patrimoine naturel de la Terre (extraits)

Bastian Bertzky, Monika Bertzky et Graeme L. Worboys

Introduction

La planète recèle des merveilles naturelles extraordinaires, façonnées par plus de 4,5 milliards d'années de changements géologiques et d'évolution. C'est un monde dynamique qui est le théâtre d'événements géologiques stupéfiants, de turbulences et d'agitations océaniques et atmosphériques, de phénomènes météorologiques

incessants, et d'érosion et de création de nouveaux reliefs. Enfin, bien sûr, notre planète abrite un ensemble très riche de formes de vies ayant chacune leur propre dynamique d'adaptation, d'évolution et contribuant toutes à la santé et à la viabilité de la Terre.

Pour toutes ces raisons, la Terre est une planète unique. Il est donc dans l'intérêt des humains et de

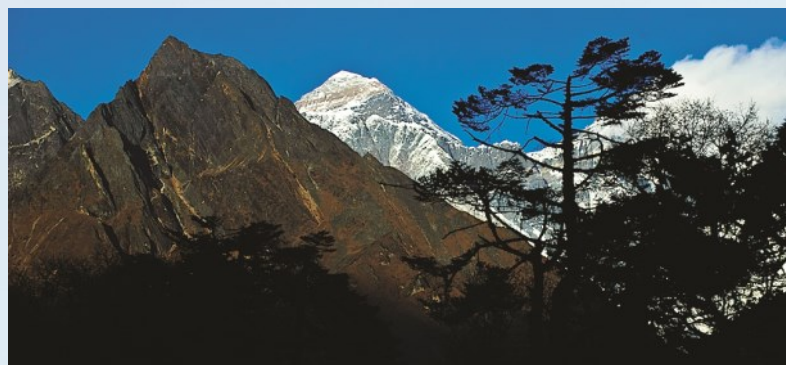
toutes les autres espèces que ses valeurs intrinsèques soient comprises, respectées, et que les systèmes entretenant la vie soient protégés et durables. La protection du patrimoine naturel de la Terre met l'accent sur le rôle et l'importance des aires protégées et des pratiques de conservation à grande échelle. Ces aires protégées et les mesures de conservation prises à l'échelle mondiale aident à préserver le patrimoine naturel ainsi que les processus écosystémiques, les habitats et les espèces qui favorisent la vie. La protection et la conservation de la nature ont un effet modérateur, essentiel pour freiner la voracité d'une population humaine grandissante et prête à consommer les ressources naturelles à un rythme qui menace désormais les systèmes entretenant la vie partout dans le monde.

Il est impératif que les professionnels chargés de la gestion des aires protégées comprennent les valeurs intrinsèques de la planète. Dans ce chapitre, nous donnons un aperçu de ces valeurs : nous décrivons certains des processus naturels de la Terre ainsi que sa géodiversité et sa biodiversité exceptionnelles ; puis nous évoquons brièvement l'impact global des hommes sur le patrimoine naturel de la planète depuis le début du XXI^e siècle. Ceci nous aide à comprendre l'importance de toutes les aires protégées, qu'elles soient gouvernées par l'État, par des acteurs privés, ou qu'il s'agisse d'Aires et territoires du patrimoine autochtone et communautaire (APAC), ainsi que l'intérêt du travail de chaque gestionnaire et garde au niveau d'une aire protégée ou d'un réseau d'aires protégées. C'est la somme de ces individus et des efforts de conservation déployés au niveau local qui permet le maintien de la vie sur Terre.

Les processus géologiques

La croûte terrestre est la couche externe froide et instable de la Terre qui comprend la croûte océanique et la croûte continentale et que l'on nomme communément lithosphère. Sept plaques tectoniques en mouvement constant couvrent la majorité de la lithosphère. Leurs mouvements sont peu perceptibles à l'échelle d'une année, mais ont un impact visible à une échelle de temps géologique et sont responsables de la répartition des continents telle que nous la connaissons aujourd'hui. On peut également observer des effets localisés de mouvements de la lithosphère à divers endroits dans

le monde. Voici quelques exemples de phénomènes géologiques affectant la croûte terrestre : l'extension des fonds sous-marins, les mouvements de la plaque océanique – notamment lorsqu'elle passe en dessous des continents (subduction), la création de chaînes de montagnes, l'activité volcanique, les tremblements de terre, l'érosion, l'altération et le dépôt. Bien que ces événements se déroulent sur des périodes de temps géologiques, ils impactent parfois directement les aires protégées, en particulier les tremblements de terre, l'activité volcanique, l'altération et l'érosion. Il est très important que les gestionnaires d'aires protégées soient préparés à ces événements géologiques et comprennent les causes qui les sous-tendent.



Parc national de Sagarmatha (Mont Everest), bien du patrimoine mondial, paysage et site de pratiques de conservation anciennes

Source : Ashish Kothari

Climat

On considère souvent notre atmosphère comme stable et on présuppose qu'elle l'a toujours été et qu'elle le restera. C'est une hypothèse risquée puisque l'atmosphère est un espace fini, dynamique, qui a indéniablement changé de manière substantielle au cours des dernières 4,5 milliards d'années. Il est essentiel que l'humanité prenne conscience que c'est la vie sur Terre qui a permis la création de conditions nécessaires à l'apparition d'autres formes de vie consommant de l'oxygène. En effet, l'oxygène de notre atmosphère, celui que nous respirons, était initialement produit par des organismes vivants et c'est cet oxygène qui continue à être produit aujourd'hui par certaines formes de vie.

Composition atmosphérique

Aujourd'hui, au XXI^e siècle, notre atmosphère est composée principalement d'azote (environ 78 %), d'oxygène (21 %), d'argon (1 %) et d'un certain nombre d'autres gaz comme le dioxyde de carbone et la vapeur d'eau, ainsi que de poussières et particules de pollution. Il n'y avait pourtant pas d'oxygène à l'origine sur Terre. L'atmosphère originelle de la planète a été créée il y a environ 3,8 milliards d'années par une intense activité volcanique émettant de grandes quantités de gaz composé notamment de nitrogène, de dioxyde de carbone, de vapeur d'eau, d'ammoniac, de méthane et d'autres gaz en plus faible quantité. Il n'y avait alors pas d'oxygène atmosphérique, mais l'eau issue des rejets de vapeurs volcaniques a participé à la formation des premiers océans.

La composition de l'atmosphère est dynamique, et les niveaux d'oxygène sont maintenus grâce à la vie sur Terre, mais les activités humaines destructives des habitats naturels affectent cet équilibre et ces processus. Les aires protégées aident à maintenir des écosystèmes sains qui contribuent directement à maintenir les d'oxygène dans l'atmosphère, les processus écologiques et la vie qui, ensemble, garantissent la qualité de l'atmosphère.

Climats du monde

Le climat est l'état moyen du temps sur une très longue période et se mesure par la température, les précipitations, le vent et la pression atmosphérique. Le climat d'une aire protégée dépend de la latitude, de l'altitude, du terrain, de la proximité des montagnes et de la proximité de grandes étendues d'eau. Les grands climats du monde ont été cartographiés en utilisant le système de classification de Köppen-Geiger identifiants 12 climats différents sur la planète ([tableau 3.1](#)). Les climats de la planète évoluent et il est possible d'anticiper leurs changements grâce à une analyse de l'augmentation des concentrations de dioxyde de carbone. Ainsi, les météorologues prévoient que les températures augmenteront, les précipitations seront plus ou moins importantes suivant les endroits, les sécheresses plus graves et les tempêtes violentes plus fréquentes. Ces effets des changements climatiques seront un défi pour les gestionnaires d'aires protégées et pour la conservation de la biodiversité, car ils devraient s'accompagner de

modifications de la répartition des espèces alors que les aires protégées, elles, sont statiques.



Île Bartolomé, bien du patrimoine mondial des îles Galápagos, Équateur

Source : photothèque de l'UICN © Imène Meliane

Océans

Les niveaux élevés de dioxyde de carbone dans l'atmosphère et l'élévation des températures que cela engendre affectent à la fois les températures moyennes des océans de la planète et leur acidité (causée par de plus grandes quantités de dioxyde de carbone dissous et par la formation d'acides doux). Ces changements ont ensuite des effets sur la vie dans les océans, provoquant entre autres le blanchiment des systèmes de récifs coralliens et affectant le taux de calcification ou de dissolution d'organismes marins comme les coraux, les crustacés et les mollusques.

Il est important que les gestionnaires d'aires protégées comprennent les dynamiques de ces processus marins ainsi que les besoins actuels de la conservation de la biodiversité marine et côtière. Dans le futur, de nombreuses aires côtières et marines protégées devront faire face aux violents impacts de ces phénomènes naturels modifiés et amplifiés par les effets des changements climatiques. Afin d'être prêts à se confronter à ces changements, il est nécessaire que les gestionnaires connaissent à la fois les aspects scientifiques de ces dynamiques naturels et les particularités locales de leur environnement. Les stratégies qui seront adoptées face aux changements climatiques seront aussi, sans aucun doute, influencées par divers régimes sociopolitiques et diverses tendances mondiales.

Tableau 3.1. Douze différents climats de la planète

Climats tropicaux humides	
Les climats tropicaux humides se caractérisent par des moyennes annuelles de températures se situant au-dessus de 18°C, par l'absence de saison hivernale et par des précipitations annuelles abondantes et dépassant l'évaporation annuelle. Ils comprennent :	
	Les climats chauds avec de la pluie toute l'année (les précipitations du mois le plus sec sont > 6 cm)
	Les climats chauds avec des pluies de mousson (les précipitations du mois le plus sec sont < 6 cm)
	Les climats chauds avec des pluies saisonnières – les climats de savanes tropicales (les précipitations du mois le plus sec sont < 6 m et la saison sèche est très marquée)
Climats secs	
Les climats secs se caractérisent par une évaporation dépassant en moyenne les précipitations tout au long de l'année. Ces climats comprennent :	
	Les climats de steppe – caractérisés par la présence de prairies (ce sont des climats intermédiaires entre les climats désertiques et les climats plus humides)
	Les climats désertiques (ce sont des zones arides où les précipitations annuelles sont < 40 cm)
Climats humides tempérés	
Les climats humides tempérés sont marqués par la présence d'un été et d'un hiver ; pendant le mois le plus froid, la température descend en dessous de 18°C, mais reste au-dessus de -3°C et il fait plus de 10°C pendant au moins un mois. Ces climats comprennent :	
	Les climats humides tempérés sans saison sèche (les précipitations du mois le plus sec sont > 3 cm)
	Les climats humides tempérés avec un hiver sec (où 70 % des précipitations tombent durant les 6 mois les plus chauds)
	Les climats humides tempérés avec un été sec (où 70 % des précipitations tombent durant les 6 mois d'hiver)
Climats de forêts enneigées	
La température moyenne du mois le plus froid est de moins de -3°C et la température moyenne du mois le plus chaud est de plus de 10°C. Ces climats comprennent :	
	Le climat de forêts enneigées avec un hiver humide (pas de saison sèche)
	Le climat de forêts enneigées avec un hiver sec
Climats polaires	
La température moyenne du mois le plus chaud est de moins de 10°C et il n'y a pas vraiment d'été. Ces climats comprennent :	
	Le climat de toundra (la température moyenne du mois le plus chaud est au-dessus de 0°C, mais en dessous de 10°C)
	Le climat de gel perpétuel (les températures mensuelles de tous les mois de l'année sont de moins de 0°C)

Source : Strahler (2011 : 260-2)

Géodiversité

La géodiversité décrit la composante géologique de la nature abiotique (non vivante) et est définie par Gray comme étant « la gamme (diversité) naturelle des éléments géologiques (roches, minéraux, fossiles), géomorphologiques (formes de reliefs) et pédologiques. Cela inclut leurs compositions, leurs relations, leurs propriétés, les interprétations qui y sont attachées et les systèmes qu'ils forment. »

Les équipes chargées de la gestion des aires protégées comprennent parfois des géologues et des

géophysiciens, mais peuvent aussi faire appel à une expertise externe pour les aider à prendre des décisions en lien avec les processus dynamiques de la terre.

Biodiversité

La vie sur terre est précieuse. Elle reflète le chemin parcouru depuis l'apparition des formes de vie les plus primaires, il y a des milliards d'années, et témoigne des processus évolutifs extraordinaires qui ont eu lieu au cours des 600 derniers millions

d'années. La vie est déjà passée par cinq événements d'extinction massive et est peut-être sur le point de faire face à un sixième, qui, pour la première fois, sera causé par l'homme lui-même.

Les formes de vie varient énormément des pôles à l'équateur et d'un continent à l'autre. La distribution des plantes, des animaux et autres organismes est influencée par des processus géologiques dynamiques, par les climats de la planète, par sa géodiversité ainsi que par des processus évolutifs localisés. Dans cette section, nous abordons la richesse de la biodiversité, en particulier la diversité des espèces et de leurs habitats.

Définition de la biodiversité

La « diversité biologique », ou « biodiversité », désigne la variété des formes de vie sur Terre. Cela comprend les plantes, les animaux, les champignons, les micro-organismes, l'information génétique qu'ils contiennent, les écosystèmes qu'ils forment et les processus écologiques qui les lient à de multiples échelles. La biodiversité a été définie à l'article 2 de la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique (CDB) comme la « variabilité des organismes vivants de toute origine y compris, entre autres, les écosystèmes terrestres, marins et autres écosystèmes aquatiques et les complexes écologiques dont ils font partie ; cela comprend la diversité au sein des espèces, et entre espèces ainsi que celle des écosystèmes. ».

Une espèce est globalement définie comme un groupe d'organismes partageant un patrimoine génétique spécifique (par exemple, le panda géant, *Ailuropoda melanoleuca*, est une espèce), bien que la spéciation puisse également se produire sans isolement génétique.

Les gènes contiennent l'information qui permet de développer et maintenir les cellules d'un organisme et de transmettre cette information à sa descendance.

Un habitat est l'environnement naturel dans lequel un organisme particulier vit (par exemple, en Chine, les forêts de montagne tempérées contenant de denses forêts de bambous sont l'habitat du panda géant), et un écosystème est l'ensemble constitué d'une communauté d'organismes vivants et de son environnement abiotique (par exemple, une forêt avec ses sols, un lac ou le lit d'une rivière, ou un

écosystème corallien avec les eaux environnantes.



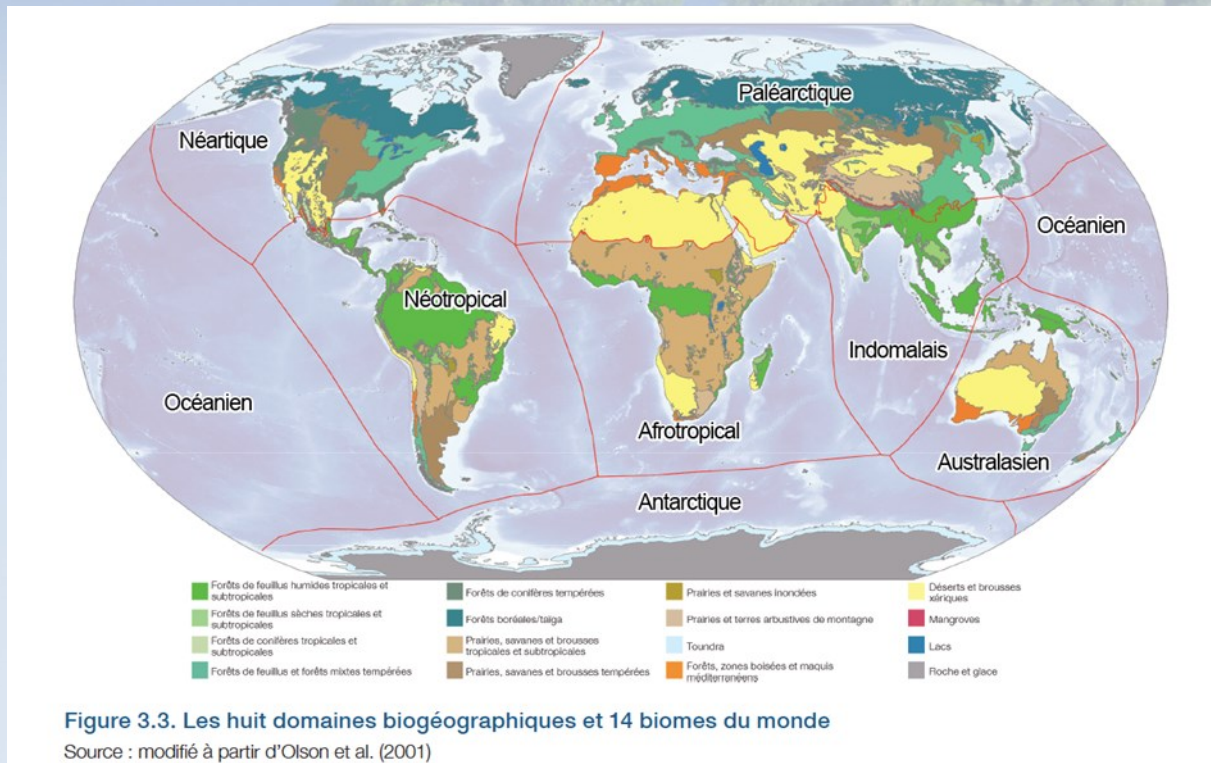
Aires protégées des trois fleuves parallèles au Yunnan, Chine

Source : photothèque de l'UICN © Jim Thorsell

Mesurer la biodiversité

La biodiversité peut être mesurée de différentes façons. Pour ce qui est de sa « composition », l'une des questions les plus fréquemment posées est : combien d'espèces existe-t-il sur Terre ? Les estimations mondiales sur les espèces varient considérablement et, dans le passé, elles ont varié de trois millions à plus de 100 millions d'espèces. Une estimation récente indique qu'il y aurait 9,9 millions d'espèces eucaryotes (qui sont des « formes de vie évoluées » possédant un noyau cellulaire entouré d'une membrane) dont 19 % ont été décrites. Une autre étude récente estime qu'il y a 8,7 millions ($\pm 1,3$ million) d'espèces eucaryotes dans le monde, dont environ 14 % ont été décrites. Il est difficile d'estimer le nombre d'espèces procaryotes qui ne disposent pas de noyau cellulaire entouré d'une membrane (par exemple, les bactéries), et les estimations récentes varient entre 10 000 et plus d'un million.

Bon nombre des espèces identifiées à ce jour sont considérées comme menacées. Elles sont confrontées à un risque plus élevé d'extinction due aux impacts de phénomènes d'origine humaine ou naturelle. La Liste rouge des espèces menacées de l'UICN constitue une norme mondiale pour évaluer l'état de la conservation des espèces, des menaces qui les touchent et des mesures de conservation en place ou nécessaires pour les protéger, et pour les répertorier. Au début du XXI^e siècle, 41 % des amphibiens, 25 % des mammifères et 13 % des



oiseaux dans le monde étaient considérés comme étant « en danger critique », « en danger » ou « vulnérables ». Les groupes de plantes comprennent aussi une forte proportion de ces espèces menacées telles que les cycadophytes (63 %), les conifères (34 %) et les cactus (31 %). On estime que les taux d'extinction actuels sont de 100 à 1000 fois plus élevés qu'avant l'apparition des premiers hommes, laissant supposer que le sixième événement majeur d'extinction dans l'histoire de la Terre pourrait être en train de se produire.

Distribution de la biodiversité

La biodiversité n'est pas distribuée uniformément sur la planète. Le nombre et le type d'espèces et d'écosystèmes changent en fonction de facteurs tels que le climat, l'altitude, la latitude, ainsi que l'espace, le temps et l'énergie disponibles. La richesse globale des espèces, par exemple, augmente lorsqu'on se déplace des pôles vers les régions tempérées, puis vers les tropiques. Cela s'applique également à la plupart des groupes taxonomiques (par exemple, il y a plus d'espèces d'oiseaux dans les régions tropicales que dans les régions tempérées) et au sein de la plupart des écosystèmes similaires (par exemple, il y a plus d'espèces dans les forêts tropicales que dans les forêts tempérées).

Différentes approches de classification biogéographique des écosystèmes terrestres, marins et d'eau douce ont été élaborées et affinées au fil du temps, chacune servant des fins différentes, et ayant ses propres limites. Pour délimiter les régions biogéographiques, certaines approches récentes se basent sur notre connaissance croissante, quoiqu'encore imparfaite, de la répartition des espèces et des relations phylogénétiques qui existent entre elles. D'autres approches divisent le monde en grands biomes et écorégions basés sur la répartition des communautés écologiques.

Plusieurs de ces approches ont été conçues spécifiquement pour le domaine de la conservation de la biodiversité, dans lequel elles ont trouvé de nombreuses applications.

Biomes terrestres

Le système des « écorégions terrestres du monde » d'Olson et al. (2001) est utilisé ici pour décrire plus en détail la répartition naturelle des écosystèmes terrestres de la planète. Il comprend huit grands domaines biogéographiques (zones dans lesquelles les organismes ont évolué dans un isolement relatif sur de longues périodes) et 14 biomes de végétation (figure 3.3). Alors que les domaines biogéographiques se caractérisent par l'histoire évolutive connexe des organismes qu'ils

Tableau 3.5. Couverture des domaines terrestres par les aires protégées

Domaines terrestres	Surface totale (km ²)	Surface couverte par les aires protégées	Pourcentage de la surface couverte par des AP
Afrotropicale	21 630 400	3 558 059	16,4
Australasien	9 268 092	1 375 024	14,8
Indomalais	8 543 097	829 286	9,7
Néarctique	20 472 280	2 534 229	12,4
Néotropical	19 386 026	4 633 935	23,9
Océanien	49 199	4 552	9,3
Paléarctique	52 859 883	6 918 957	13,1

La couverture a été calculée sur la base de toutes les aires représentées sur la figure 3.6, en éliminant les recouvrements géographiques entre différentes aires protégées. Sources : Olsen *et al.*, 2001 ; IUCN et UNEP-WCMC, 2014

contiennent, les biomes représentent, eux, de grands types d'écosystèmes, caractérisés par des conditions climatiques et des communautés écologiques relativement similaires. Les principaux biomes tels que les forêts, les prairies et les déserts sont facilement reconnaissables, y compris de l'espace, et influencent la répartition des espèces sur Terre.

L'impact humain sur la répartition de la biodiversité

L'empreinte humaine sur l'environnement mondial a provoqué des changements considérables de la distribution naturelle de la biodiversité. L'impact humain sur la biosphère peut être évalué de plusieurs façons. Des estimations récentes du taux d'appropriation de la production primaire nette par l'homme suggèrent, par exemple, que 24 % de la productivité primaire nette potentielle des écosystèmes terrestres du monde est consommée par les hommes.

Des aires protégées garantes du patrimoine naturel de la Terre

Lorsqu'elles sont gérées efficacement, les aires protégées jouent un rôle essentiel pour la conservation du patrimoine naturel de la planète. Grâce aux services écosystémiques qui leur sont associés, les aires protégées garantissent également les moyens de subsistance de plus d'un milliard de personnes dans le monde, et contribuent, à échelle de milliards de dollars, aux économies locales, nationales et mondiales. Cependant, pour être

efficaces, les aires protégées doivent être bien situées, bien gouvernées, correctement gérées, et adéquatement planifiées et financées.

Répartition des aires protégées à l'échelle mondiale

Au milieu de l'année 2014, les aires protégées, incluant l'ensemble des aires protégées nationales et internationales, de toutes catégories de gestion de l'IUCN et de tous types de gouvernance (y compris « inconnu »), à l'exception des réserves de biosphère de l'UNESCO enregistrées dans la base de données mondiale sur les aires protégées (WDPA), couvraient 15,4 % de la superficie mondiale des terres (en dehors de l'Antarctique) et 3,4 % de la superficie mondiale des océans. Cela comprend 8,4 % des aires marines sous juridiction nationale, définies ici comme celles de la zone s'étendant de la côte à la limite extérieure de la zone économique exclusive (ZEE) située à 200 milles nautiques (370 km), ou 10,9 % si on ne prend en compte que les aires marines proches du littoral (situées entre 0 et 12 milles marins ou 0 et 22 km de la côte). Le réseau mondial des aires protégées ne satisfait pas encore à l'exigence de représentativité écologique mentionnée dans l'objectif 11 d'Aichi, et plusieurs domaines biogéographiques, en particulier les régions océanique et indomalaise, sont sous-représentés dans ce réseau ([tableau 3.5](#)).

Un certain nombre de biomes devraient être mieux couverts par le réseau d'aires protégées, en particulier ceux des prairies tempérées, des savanes et brousses, des forêts de feuillus sèches tropicales et subtropicales. À l'heure actuelle, 350 des 823

écorégions terrestres du monde (43 %), en dehors de la partie continentale de l'Antarctique, ont atteint la cible des 17 %. Enfin, 78 des 232 écorégions marines (34 %) ont atteint la cible des 10 %.

Les priorités de conservation de la biodiversité à l'échelle mondiale

Il est impératif de prioriser les actions de conservation, car les ressources disponibles sont limitées. En outre, la biodiversité et les menaces auxquelles elle fait face ne sont pas uniformément réparties. De fait, la priorisation permet de décider où, quand et comment agir. Les aires protégées efficaces demeurent l'un des outils clés de la conservation.

Plusieurs modèles majeurs ont été élaborés en vue de déterminer les domaines prioritaires pour la conservation de la biodiversité à l'échelle mondiale, afin de guider l'allocation des ressources et la priorisation des actions. Cependant, toutes ces approches ont leurs forces et leurs faiblesses, notamment pour ce qui est de leur couverture taxonomique ou géographique, des critères et des seuils utilisés pour chacune d'elles, ainsi que des valeurs pratiques à utiliser dans le cadre de la conception de réseaux d'aires protégées efficaces et efficaces. Tous les modèles utilisent l'un ou plusieurs des concepts suivants pour prioriser des sites, des (éco)régions ou des groupes d'écorégions pour la conservation :

- ◆ l'irremplaçabilité ;
- ◆ la vulnérabilité ; et
- ◆ la représentativité.

Introduction à la gestion des écosystèmes

Dans ce chapitre, nous avons brièvement présenté le patrimoine naturel biotique et abiotique de la Terre. Les gestionnaires des aires protégées sont les premiers concernés par la gestion de la protection et de la conservation des grands écosystèmes qui contribuent à maintenir la vie sur la planète. Une fois les zones importantes pour la biodiversité identifiées et formellement protégées, il faut ensuite s'assurer qu'elles soient efficacement gérées.

Cette gestion peut inclure des réponses à des menaces telles que la destruction de l'habitat et sa fragmentation, la surexploitation des ressources naturelles, la dissémination d'espèces exotiques invasives, les maladies, les perturbations affectant la faune, la pollution et le changement climatique.

En revanche, les problèmes des aires protégées sont généralement plus complexes que ces menaces prises une à une. Cette complexité doit être prise en compte par les gestionnaires, car elle caractérise la gestion d'un monde dynamique. Les causes profondes des menaces pesant sur la biodiversité doivent être évaluées et combattues de façon stratégique plutôt que de manière réactive afin de traiter leur cause plutôt que leurs symptômes. L'un de ces délicats défis est celui du changement climatique. C'est une menace majeure pour toutes les espèces. Face à ces défis, les aires protégées peuvent se reporter à des orientations stratégiques divisées selon six principes directeurs :

1. Maintenir des écosystèmes qui fonctionnent
2. Protéger une palette représentative de systèmes écologiques
3. Supprimer ou minimiser les facteurs de stress existants
4. Arriver à un niveau approprié de connectivité des espèces, des paysages terrestres et marins et des processus écosystémiques
5. L'ingénierie écologique peut être nécessaire pour faciliter la transformation de certaines communautés en fonction des changements climatiques
6. Dans certains cas, il faut tenir compte de la préservation génétique.

Lire le chapitre entier : [chapitre 3](#).

Annonces

Lancement du processus Liste Verte des Aires Protégées de l'UICN à Madagascar

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie de développement de la Liste Verte en Afrique, l'UICN-PAPACO en collaboration avec l'Etat Malagasy a organisé les 27 et 28 mars un atelier de lancement du processus Liste Verte (LV) des aires protégées de l'UICN. Cet atelier a enregistré la participation de plusieurs partenaires de la conservation à Madagascar notamment, Madagascar National Parks, Direction du Système des Aires Protégées du Ministère de l'Environnement, Ecologie et Forêts, Wildlife Conservation Society (WCS), Fondation pour les Aires Protégées et la Biodiversité de Madagascar (FAPBM), West Indian Ocean Marine Science Association (WIOMSA).



Aux termes de cet atelier, les résultats suivants ont été obtenus :

- ◆ les standards de la liste verte et son processus ont été partagés ;
- ◆ 15 des aires protégées potentielles à engager dans le processus Liste Verte ont été identifiées
- ◆ 14 potentiels membres du groupe d'experts Liste Verte ont été identifiés ;
- ◆ une feuille de route 2018-2019 pour la mise en œuvre du processus Liste Verte à Madagascar a été élaborée ;
- ◆ une lettre d'engagement de l'état Malgasy au processus LV.

En termes de perspectives, le groupe d'experts Liste verte de Madagascar sera mis en place d'ici la fin de l'année avec l'appui de la Commission Mondiale des Aires Protégées.

>> Chef de projet <<

Sahara Conservation Fund

Lieu : *Ouadi Achim, Tchad*

Gérer un nouveau projet financé par l'Union Européenne dans le cadre du programme ECOFAC VI pour l'Afrique Centrale, dont l'objectif est d'appuyer la gestion de la Réserve de Faune de Ouadi Rimé – Ouadi Achim située au centre du Tchad.

Descriptif complet du poste : [ici](#).



>> Directeur des enquêtes <<

WCS Central Africa

Lieu : *Kinshasa, RDC*

Le programme de la WCS combattant le trafic illégal de viande de brousse recherche un enquêteur expérimenté capable de s'adapter au contexte socio-culturel local, et ayant un intérêt particulier pour la conservation de la faune sauvage.

Descriptif complet du poste : [ici](#).



>> Directeur régional

des subventions << WCS Central Africa

Lieu : *Rwanda, Ouganda, Tanzanie, Mozambique ou Madagascar.*

La WCS recherche un directeur des subventions pour superviser la mise en œuvre des subventions dans la région.

Descriptif complet du poste : [ici](#).



CONTACTS — PAPACO

geoffroy.mauvais@iucn.org // Programme Aires Protégées d'Afrique & Conservation - PAPACO

beatrice.chataigner@iucn.org // Chargée de programme PAPACO - Liste Verte

marion.langrand@papaco.org // Chargée de programme PAPACO - MOOC

youssouph.diedhiou@iucn.org // Chargé de programme PAPACO – Liste Verte et Patrimoine Mondial

madeleine.coetzer@iucn.org // Chargée de programme PAPACO - Communication

LES OPINIONS EXPRIMÉES DANS CETTE LETTRE NE REFLÈTENT PAS NÉCESSAIREMENT CELLES DE L'UICN